

# Le village de Saint-Loup-Lamairé obtient le label « Notre Village Terre d'Avenir »

Pour une durée de trois ans, le village de Saint-Loup-Lamairé (Deux-Sèvres) se voit décerner un label récompensant les efforts de la commune en faveur de l'environnement.

[Le Courrier de l'Ouest](#) Publié le 20/12/2023 à 13h52



Une distinction de plus pour le village de Saint-Loup-Lamairé, situé dans les Deux-Sèvres. En effet, en ce mois de décembre, la commune vient d'obtenir le label « Notre Village Terre d'Avenir » pour une durée de trois ans. Une récompense créée par l'association Notre Village, en 2006. Le but de ce label étant de saluer la démarche de villages qui agissent en faveur du développement durable en établissant un Agenda 2030. Parmi les actions concrètes sur lesquelles planche la municipalité figurent notamment la réflexion pour la création d'un pédibus, le projet de création d'un repair-café ou bien la réglementation de l'affichage publicitaire dans la commune.